

**1. IDENTITE DU STAGE****Pôle :**

Urgences Psychiatriques

**Service :**

Unité UPRM (Urgences Psychiatriques Rhône Métropole)

**UF :**

2007

**Adresse :**

95 boulevard Pinel - 69678 BRON

**Accès :** bus ligne C8 ou ligne T2 du tramway (station Vinatier)

UPRM : bâtiment 501 – Post Urgence : bâtiment 503 (plan du site à disposition à l'entrée de l'hôpital)

☎ : UPRM : 04 37 91 55 54 / 55 91

**Equipe médicale :**

- Chef de pôle : Pr. POULET
- Responsable de Service UPRM : Dr EMERY

**Encadrement de Santé**

- Cadre Assistant du chef de Pôle : Mr GARNIER Benjamin  
☎ : 04 37 91 53 60
- Cadre de proximité/maître de stage : Mr JOUSSOUYS Dimitri  
☎ : 04 37 91 54 04  
@ : [dimitri.joussouys@ch-le-vinatier.fr](mailto:dimitri.joussouys@ch-le-vinatier.fr)

**Autres intervenants :**

Infirmiers – Aides-soignants – Agents de service hospitalier

Médecins psychiatre - Médecin généraliste

Assistant de service social

**Spécialité : Psychiatrie****Population accueillie :**

L'UPRM a vocation d'accueillir les urgences psychiatriques avérées de l'ensemble du territoire de la métropole 24h/24 et 7 jours/7. Elle est positionnée au Centre Hospitalier Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole au bénéfice des trois établissements sectorisés qui couvrent le territoire (ST CYR -ST JEAN DE DIEU)



L'UPRM accueille les patients adultes ainsi que les adolescents de plus de 16 ans déjà connus de la psychiatrie qui nécessitent des soins psychiatriques urgents non associés à des problèmes somatiques.

L'UPRM accueille également en seconde intention des patients à tableau mixte stabilisés sur le plan somatique dans les SAU n'ayant pas de psychiatre et qui nécessitent une évaluation psychiatrique d'urgence.

L'ensemble des troubles psychopathologiques et parfois des situations psycho sociales entraînant une situation de crise avec retentissement psychique sont pris en charge.

**Pathologies prévalentes :**

Décompensation d'une affection psychiatrique lourde (schizophrénie, trouble bipolaire etc...)

Conduites suicidaires

Syndrome dépressif

Conduites addictives

Troubles réactionnels à un événement de vie (syndrome post traumatique, etc...)

**2. PROJET DE SOIN PLURIPROFESSIONNEL**

L'unité des Urgences Psychiatriques Rhône Métropole (UPRM) accueille les patients en crise psychiatrique tous secteurs confondus pour une période de 24h maximum.

A l'issue de la période d'évaluation et de soins, le patient peut sortir avec une prescription et une proposition de consultation de post-urgence ou être orienté vers une unité d'hospitalisation ou extrahospitalière de son établissement de rattachement, les cliniques privées ou institution partenaire (UPC des Hospices Civils de Lyon).

Sa mission est donc d'accueillir, d'évaluer et d'orienter.

**S1 : Entretien médico-infirmier d'accueil, évaluation et orientation (UPRM)**

Le premier EMI à l'UPRM est une activité de soin effectuée en collaboration entre le psychiatre et l'infirmier.

Il se déroule dans un bureau, ou, le cas échéant, en chambre de soins intensifs. Il a pour but d'évaluer la demande de soin et d'orienter le patient vers une prise en charge adéquate.

**Activités de soin associées :**

L'entretien est précédé de la prise de connaissance des éléments du dossier et est suivi d'un temps de débriefing hors de la présence du patient. L'entretien est mené par le psychiatre, l'infirmier tient un rôle de tiers, d'observateur et éventuellement de soutien à la tenue de l'entretien.

L'EMI permet l'évaluation clinique à travers la recherche de symptômes, l'exploration des antécédents, l'élaboration de la demande de soins.

La famille et les accompagnants d'un patient peuvent être reçus dans un second temps.

- Adapter la communication à l'état de santé du patient
- Recueillir des informations permettant l'analyse et l'évaluation globale de la situation (environnement, contexte et histoire de vie, ressources)
- Observer le comportement du patient, les signes cliniques



- Participer avec le médecin à la proposition de soin (hospitalisation, retour à domicile, etc...)
- Présenter le service et installer le patient (mise en pyjama, inventaire, bracelet d'identitovigilance...)
- Ou installer en EDI (Espace Dédié à l'isolement) le cas échéant
- Bilan d'entrée : ECG, constantes, taille, poids, bilan sanguin
- Expliquer et vérifier la compréhension des consignes médicales
- Administrer un traitement (Explication de la nécessité, surveillance de l'observance, surveillance des effets secondaires)
- Retranscrire des informations pertinentes et utilisables dans le dossier de soin informatique.

Compétences associées : 1,2,4,5,6

### **S2 : Organisation d'un transfert du patient vers le service de post urgence ou un service de secteur**

Le patient est hospitalisé et transféré dans un service d'hospitalisation (Post urgence ou secteur). Il est accompagné par un ASD, après transmissions faite par IDE.

Activités de soin associées :

- Informer le patient de son transfert ainsi que la famille le cas échéant
- Préparer le dossier de soin (photocopie des certificats médicaux, inventaire, bilan d'entrée ...)
- Préparer les traitements
- Rassembler les affaires personnelles
- Travailler en collaboration avec l'ambulancier lors du transfert (installation sur le brancard, etc...)
- Présenter le patient et transmettre les informations utiles à la poursuite de la prise en charge aux professionnels de santé (motif d'hospitalisation, soins et traitements reçus, état du patient)
- Réfection de la chambre en collaboration avec ASD et ASH

Compétences associées : 2,6,9

### **3. MOYENS ET RESSOURCES**

Amplitude horaire de l'équipe accueillante : 12 heures

Horaires de l'étudiant : déterminés par le cadre de l'unité

12 heures (7h/19h ou 7h30/19h30)

10 heures (9h/19h, 7h/17h ou 9h30/19h30)

#### **Conditions pratiques :**

- Prise de contact avec le cadre de santé ou le service : **A minima 8 jours avant le début du stage**
- Restauration : Prévoir un repas à prendre sur place
- Tenue professionnelle : DGOS/RH1/DGESIP/2020/155 du 28 septembre 2020 indique que les tenues sont obligatoirement fournies par l'établissement accueillant l'étudiant infirmier  
Prévoir un badge avec une identification claire du statut d'étudiant
- Informations nécessaires à l'étudiant pour le déroulement de son stage : Planning en 12 heures travaillées, possibilité d'aménagement sur un 10 heures ou 8h sur décision de l'encadrement



Stage de 10 semaines offrant un parcours au sein du Pôle permettant de découvrir les autres unités sur la deuxième période possible (l'étudiant est en droit de le refuser)

**Acteurs de l'encadrement :**

Responsable des étudiants sur le Campus Vinatier : Marie-Claire DAUMAS-BEJUIS

Maîtres de stage : Cadres de santé

Tuteurs de stage : Infirmiers-tuteurs par unité

**Réflexions collectives :**

- Réunions cliniques : hebdomadaires
- Réunions institutionnelles : mensuelles

**Documentation à disposition de l'étudiant :**

- Base documentaire concernant les procédures sur Bluemedi
- Centre de documentation du Campus Vinatier
- Documents à consulter dans le service

**Logiciels utilisés :**

BlueKango (procédure, protocole, documents qualifiés...)

Cortexte (dossier patient)



CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
<b>Objet du document</b>		
Livret d'accueil des étudiants IDE à l'UPRM		
<b>Emetteur</b>	<b>Domaine d'application</b>	
UPRM	UPRM	
<b>Type de document</b>		
<input type="checkbox"/> Procédure <input type="checkbox"/> Protocole <input checked="" type="checkbox"/> Instruction <input type="checkbox"/> Fiche technique et de sécurité <input type="checkbox"/> Formulaire <input type="checkbox"/> Informations diverses		
<b>Emplacements dans la gestion documentaire</b> ( <i>Processus &gt; Sous-processus &gt; Chapitre dans BlueKango</i> )		
<b>Documents de référence</b> ( <i>textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques, ...</i> )		
<b>Documents liés</b> ( <i>autres documents Qualité de la gestion documentaire</i> )		
<b>Mots-clés</b>		
UPRM, Infirmier, étudiant		
<b>Modifications apportées par la nouvelle version</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification du titre</li> <li>- Mise à jour des différentes parties</li> </ul>		
<b>Rédaction</b>	<b>Vérification</b>	<b>Validation</b>
LIGEOUR Jean- Francois DANIEL Claire, Tuteurs ESI UPRM	Dimitri JOUSSOUYS, Cadre de santé, UPRM	Sarah ROUGET, Cadre de Santé- Référente Learnteam